

Année scolaire 2026/2027

Espace Jeunesse

Formulaire d'inscription (Mineur)

(Partie à conserver)

Accueil et Fonctionnement de l'Espace Jeunesse

La ville de Grand-Quevilly, au travers de ses équipements, entend mener une action éducative, complémentaire, qui s'inscrit dans le prolongement de toutes celles qui visent à développer et promouvoir l'influence et le rayonnement de l'éducation, en concertation avec l'ensemble des co-éducateurs dans le respect de la laïcité, des valeurs de la République et des droits de l'enfant. Le projet éducatif s'organise autour de 4 objectifs stratégiques :

Favoriser l'égalité des chances

Contribuer à l'épanouissement personnel de chaque enfant

Favoriser l'apprentissage du Vivre ensemble par le respect des autres et l'ouverture sur le monde

Favoriser la communication et la bienveillance dans une logique de continuité éducative.

FONCTIONNEMENT DE L'ESPACE JEUNESSE :

L'Espace Jeunesse est un lieu d'accueil, d'échange et d'animation qui s'appuyant sur ces valeurs éducatives et citoyennes doit contribuer à la construction et à l'épanouissement de chaque jeune.

Il permet aux jeunes Grand-Quevillais, dès 12 ans ou en 5^{ème} et jusqu'à 25 ans, de participer activement aux actions socio-éducatives, culturelles et de citoyenneté dans un espace commun. Cette structure dépend du règlement de fonctionnement des services municipaux et dispose d'un projet de fonctionnement consultable dans les locaux.

Pour fréquenter la structure, l'adhésion **à l'Espace Jeunesse est obligatoire**. Celle-ci est **valable du 1^{er} septembre au 31 août** et donne également **accès aux studios** de répétition et d'enregistrement.

S'inscrire et participer à l'Espace Jeunesse répond à une démarche d'accession à l'autonomie et à la responsabilisation pour **les jeunes qui sont libres d'aller et venir**.

ACCUEIL DU PUBLIC ⁽¹⁾ :

➤ En périodes scolaires :

Espace Jeunesse :	Mardi et jeudi	de 16h00 à 19h00
	Mercredi	de 14h00 à 19h00
	Vendredi	de 16h00 à 20h00
	Samedi	de 14h00 à 19h00

➤ Durant les vacances scolaires :

« L'Espace'ados » :	du lundi au vendredi	de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
	et en soirée	de 18h30 à 20h00 (selon planning)
	le samedi	de 14h00 à 19h00

Cette action de l'Espace Jeunesse est un accueil de loisirs sans hébergement **destiné spécifiquement aux jeunes dès 12 ans ou en 5^{ème} et jusqu'à 17 ans** et se déroule dans les locaux. Durant les vacances scolaires, l'accueil des jeunes reste **en accès libre**.

¹ sous réserve de modifications signalées par affichage

LES ACTIVITES :

Un planning d'activités est mis en ligne sur le site internet de la Ville au minimum 1 semaine avant la période concernée. Un SMS peut être envoyé aux familles pour prévenir de sa publication. Ce planning met en avant les projets proposés sur place ainsi que les sorties. Une partie du planning reste libre afin que les jeunes puissent participer activement à leurs loisirs en proposant des activités et des projets.

LA TARIFICATION :

La ville définit une politique tarifaire qui prend en compte la situation sociale des familles, appelée tarification juste. Pour l'adhésion à la carte jeune ainsi qu'aux différentes activités, votre quotient familial CAF sera pris en compte (mois de référence : janvier puis juillet de l'année en cours).

Attention, sans présentation du document justifiant de vos ressources, le tarif le plus élevé sera automatiquement appliqué.

Adhésion à l'Espace Jeunesse : à régler le jour de l'inscription en espèces ou par chèque à l'Espace Jeunesse

Tarifs au 01/09/2026

Adhésion Carte Jeune	Grand-Quevillais	Hors-Commune
QF CAF ≤ 300	7,40 €	16,00 €
300 < QF CAF ≤ 1600	8,00 €	17,50 €
QF CAF > 1600	9,00 €	21,00 €
Reproduction de la carte	1,00 €	

Participation aux activités : à régler auprès du Trésor Public après réception de la facture

Espace'ados- Espace Jeunesse	Participation activités extérieures – ½ journée	Participation activités extérieures – journée	Stage – journée	Sortie Exceptionnelle
QF CAF ≤ 300	5,00 €	7,50 €	5,00 €	21,50 €
300 < QF CAF ≤ 1600	5,50 €	8,00 €	5,50 €	22,00 €
QF CAF > 1600	6,00 €	8,50 €	6,00 €	22,50 €
Restauration (facturation par Vacances) – Tarif TTC par repas				
3,85 €				

Documents à fournir avec la demande de carte jeune 2026/2027 :

(Inscription auprès du secrétariat de l'Espace Jeunesse)

- ☐ Le livret de famille (à la création du dossier). ☐ 1 justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ☐ L'attestation CAF de Quotient Familial du mois de Juillet 2026 si vous relevez du régime général.
- Pour les personnes ne relevant pas du régime général, fournir l'avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.*
- ☐ L'attestation d'assurance « responsabilité civile » ou « extra-scolaire »
- ☐ La copie du carnet de vaccinations. ☐ Décision MDPH
- ☐ L'adhésion (espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public). ☐ 1 photo ou l'ancienne carte jeune.
- ☐ La notification « Aide au temps libre CAF » (AAL et/ou AVE).

Également pour les hors commune :

- ☐ Un justificatif de domicile des grands-parents habitant Grand-Quevilly
- ☐ Un certificat de scolarité sur la commune

ESPACE JEUNESSE

70 rue Martyrs de la Résistance

76120 GRAND QUEVILLY

Tél. : 02.32.11.56.10

Courriel : espace.jeunesse@grandquevilly.fr

Site internet : www.grandquevilly.fr

Jeune :

NOM DU JEUNE :

PRENOM : ☐ F ☐ M

Date de naissance : Lieu : Pays :

Adresse : Code Postal :

Etablissement scolaire fréquenté :

Tél. portable :

☐ Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations et plannings de l'Espace Jeunesse par SMS, merci de cocher cette case.

Aucune autre utilisation, notamment commerciale, ne sera faite.

Représentant 1 :

NOM ET PRENOM :

Date de naissance : Lieu : Pays :

Adresse (si différente du jeune) : Code Postal :

Tél. :

Courriel :

☐ Autorise l'Espace Jeunesse à **utiliser les aides aux temps libres de la CAF** (le cas échéant).

☐ Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations et plannings de l'Espace Jeunesse par SMS, merci de cocher cette case.

Aucune autre utilisation, notamment commerciale, ne sera faite.

Représentant 2 :

NOM ET PRENOM :

Date de naissance : Lieu : Pays :

Adresse (si différente du jeune) : Code Postal :

Tél. :

Courriel :

☐ Autorise l'Espace Jeunesse à **utiliser les aides aux temps libres de la CAF** (le cas échéant).

☐ Si vous ne souhaitez pas recevoir les informations et plannings de l'Espace Jeunesse par SMS, merci de cocher cette case.

Aucune autre utilisation, notamment commerciale, ne sera faite.

Droit à l'image et diffusion :

J'autorise tout photographe mandaté par la ville de Grand Quevilly à réaliser des prises de vue mettant en scène mon enfant. J'autorise les studios de l'Espace Jeunesse à réaliser des productions audio et vidéo mettant en scène mon enfant. J'autorise la ville de Grand Quevilly à reproduire exposer publier et promouvoir ces productions visuelles et vidéos durant une période de 2 ans sans demander ni rémunération ni droits exclusivement pour les utilisations citées. Toutes éditions et/ou supports d'information municipale (affiche, site internet, journal, réseaux sociaux de la ville...) ; toute exposition à caractère culturel ou d'information. Ces réalisations ne seront en aucun cas utilisées à des fins commerciales ni diffusées à d'autres organismes.

Vous pouvez à tout moment demander l'annulation de cette autorisation ainsi que la suppression des prises de vues sur lesquelles figurent votre enfant par simple courrier adressé à la Direction Education Enfance Jeunesse de la Mairie de Grand Quevilly.

☐ OUI

☐ NON

INFORMATIONS SANITAIRES

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

☐ Vaccinations : photocopie du carnet de vaccinations. **La non pratique des vaccinations obligatoires entraîne automatiquement l'impossibilité d'accueillir l'enfant en collectivité.**

Y-a-t-il un PAI ? ☐ NON ☐ OUI si oui, merci de nous le fournir

Y-a-t-il un traitement médical en cours ? ☐ NON ☐ OUI

Si OUI, lequel ?

L'enfant souffre – t –il d'Asthme ? ☐ NON ☐ OUI

L'enfant souffre – t –il d'une Allergie ? ☐ NON ☐ OUI

Si OUI, laquelle ?

Dans le cas de traitement, je joins impérativement un certificat médical établi par un médecin qui précisera les interdictions dans le domaine de son alimentation et les instructions à suivre en cas de crise. Je fournis les médicaments nécessaires en cas de crise avec l'ordonnance.

Observations particulières (handicap, pathologie chronique ou aiguë...) : Si votre enfant a une décision MDPH, merci de nous la fournir

.....

RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

L'enfant porte –il ? ☐ Lunettes ☐ Lentilles de contact ☐ Appareils auditifs ou dentaires

L'enfant est-il exempté d'activités sportives ? ☐ NON ☐ OUI

(Si oui, fournir un certificat médical)

Régime alimentaire :

Assurance extra-scolaire :

Il est indispensable de posséder **une assurance individuelle en responsabilité civile, au minimum**, couvrant les dommages causés par vous-même ou de votre fait à autrui.

Nom de la compagnie :

Numéro d'adhésion :

AUTORISATION DE SOINS OBLIGATOIRE

En cas d'incident concernant l'enfant, la direction détermine les mesures à prendre, y compris l'appel aux services d'urgence si l'état de santé de l'enfant le nécessite. La direction s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides des circonstances et des dispositions qui ont été prises par les services d'Urgences (pompiers, SAMU...).

Je soussigné(e),, responsable légal de l'enfant, reconnais avoir pris connaissance du fonctionnement de la structure et de son règlement intérieur (consultable sur place) et déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à informer la Ville de Grand Quevilly de toutes modifications.

Fait à Grand Quevilly le.....

Signature obligatoire du / des parent(s)